



**Bureau communautaire
12 février 2020
Saint-Aubin – 18h30**

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 19
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 16
Date de la convocation : 04 février 2020

Présents : J.P Fichère, J.M Daubigny, C. Bourgeois-République, D. Michaud, G. Fernoux-Coutenet, C. Crétet, F. David, J. Péchinot, D. Bernardin, S. Champanhet, F. Macard, P. Blanchet, C. François, B. Guerrin, P. Jacquot, J. Thurel.

Excusés : N. Jeannet, J.L Bouchard, J.C Lab.

Date d’affichage : 20 février 2020

GRAND DOLE

Communauté d’agglomération

Place de l’Europe
BP 458 – 39109 DOLE Cedex
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

Décision DB05/20

Objet

Attribution d’une subvention exceptionnelle au Besançon Club Canin pour l’organisation du Championnat de France et du Challenge Européen de « Dog Dancing »

La Communauté d’Agglomération du Grand Dole, a été sollicitée par Le Besançon Club Canin pour accueillir le Championnat de France et le Challenge Européen de « Dog Dancing ».

Ce championnat aura lieu les 28 et 29 Novembre 2020 à Dolexpo.

Considérant que cet événement contribuera à accroître la notoriété du territoire, il est proposé aux membres du bureau communautaire d’attribuer une subvention de 2 000 € au Besançon Club Canin dans le cadre de l’organisation du Championnat de France et le Challenge Européen de Dog Dancing à Dolexpo.

L’octroi de cette subvention est conditionné par la signature d’une convention entre Le Besançon Club Canin et la Communauté d’Agglomération du Grand Dole, fixant les droits et devoirs de chacun.

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l’unanimité :

- **ATTRIBUENT** une subvention d’un montant de 2 000 € (deux mille euros) au Besançon Club Canin pour l’organisation du Championnat de France et le Challenge Européen de Dog Dancing à Dolexpo les 28 et 29 Novembre 2020,

- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer la convention d’objectifs et de moyens ci-annexée, ainsi que l’ensemble des documents relatifs à l’organisation de ce projet.

Fait à Saint-Aubin,
Le 12 février 2020,
Le Président,

